

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'OCCASION DU DÎNER OFFERT PAR SA MAJESTÉ LE ROI DU NÉPAL, KATMANDOU, LUNDI 2 MAI 1983.

2 MAY 1983 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Sire,

- Ma présence parmi vous ce soir, hôte du Népal, invité par son Souverain, prend toute sa signification lorsqu'on sait de quelle façon nous avons pu déjà nous rencontrer à Paris, discuter des intérêts de nos deux peuples et définir ensemble une politique dans les relations entre le monde industriel et les pays en voie de développement.

- Cette visite n'est qu'un deuxième acte d'une conversation engagée depuis déjà près de deux ans. Nous avons remarqué votre discours par sa force de conviction et sa logique interne lorsque vous avez parlé au nom des pays les moins avancés et fait vos propositions.

- En répondant à votre invitation, Sire, je rends la visite que votre père, Sa Majesté Mahendra, avait faite au Général de Gaulle en 1966.

- Je ne rappellerai pas une fois de plus que depuis plus de deux siècles, nous avons des relations amicales. Je me contenterai d'évoquer la visite du Premier ministre Bahadur en 1850 qui fit sensation à l'époque en Europe. Ni beaucoup plus récemment la fraternité de nos armées luttant côte-à-côte lors des conflits mondiaux et actuellement encore, nos soldats qui se sont retrouvés pour des missions pacifiques dans le Proche-Orient où votre pays est l'un de ceux qui témoignent pour la paix dans le monde.\

La paix ne se décrète pas. Elle se construit, elle s'impose par un souci commun de l'indépendance et de la liberté, de la justice dans le respect des intérêts et des droits de chacun, dans l'équilibre des forces.

Nous avons en commun cette conviction que l'on paie du prix de la guerre tout manquement à ces principes.

- Ce souci de paix, le Népal l'a exprimé dans sa Constitution par fidélité aux idéaux des Nations unies et aux principes du non alignement. Puis, il a formulé la proposition originale, que vous rappeliez tout à l'heure, connue sous le nom de "Népal zone de paix". Je dois vous dire à ce sujet que nous-mêmes attachés aux mêmes principes universels, nous ne pouvons, nous Français, que soutenir le droit des peuples à décider souverainement de leurs orientations et voir leur territoire respecté.

- Nous avons nous-mêmes défendu l'idée de la création dans plusieurs régions du monde de zones de paix, pour employer votre expression, quelle qu'en soit la forme juridique. Nous l'avons proposée ou suggérée dans le Sud-Est asiatique. Nous l'avons suggérée partout où des conflits nous paraissent devoir être dominés par un consentement régional. Nous sommes tout à fait prêts à accepter cette même suggestion qui nous vient de vous en nous efforçant à la fois de nous accorder avec le Népal sur une définition juste de cette zone, et sur les dispositions des pays de la région dans laquelle vous vous trouvez.

- Nous utiliserons les bonnes relations que nous entretenons avec les grands pays voisins du Népal pour les inciter au respect de sa souveraineté. Et à la lueur des principes des Nations unies, nous examinerons les déclarations possibles dans ce sens.\

Je ne pense pas que l'on puisse parler de paix sans développement car une existence décente permettant d'assurer les besoins les plus élémentaires de l'homme sont une condition de la concorde entre les peuples. C'est vous-même, Majesté, qui le déclariez à Paris en septembre 1981. Il s'agit d'abord de pouvoir se nourrir, se vêtir et disposer d'un toit.

- Le gouvernement de la République française a pris des engagements précis en ce domaine. Nous augmenterons progressivement notre aide au tiers monde pour qu'elle atteigne le chiffre de 0,7 % de notre produit intérieur brut et 0,15 % auxquels nous sommes invités pour les pays les moins avancés "PMA". Je l'ai dit à Ottawa, à Mexico, à Paris, à Cancun, à Versailles, je le répète ici. L'aide de pays industriels au développement du tiers monde est une nécessité non seulement sur le plan de la solidarité humaine, mais encore dans l'intérêt bien compris des échanges internationaux qui seuls pourront apporter une réponse à la crise économique dont nous souffrons.

- Encore faudrait-il que les pays industriels d'Est et d'Ouest parviennent à établir l'harmonie et l'équilibre dans leurs propres relations. Tant qu'ils n'y seront pas parvenus, ils entretiendront eux-mêmes l'insécurité et les risques de guerre pour le reste du monde.

- Je me réjouis de la coopération qui se développe ici et là, que nous, la France, nous entretenons avec de nombreux pays du tiers monde, dont le vôtre. Je me réjouis du développement des idées au sein du mouvement des pays non-alignés. Les relations Sud-Sud elles-mêmes doivent contribuer au développement commun. Vous savez de quelle façon la France encourage la coopération entre les sept pays de l'Asie du Sud et je n'ignore pas les efforts de votre gouvernement pour en faciliter la réussite. Nous-mêmes, en Europe, appartenons à une Communauté `CEE` de dix pays qui, malgré des rivalités et des guerres pendant des siècles, devrait aujourd'hui permettre à l'Europe, et particulièrement à l'Europe occidentale, de prendre la place qui lui revient sur la scène du monde.

- Vous-mêmes, au carrefour de trois mondes : le chinois, l'indou, le musulman, avez réussi votre propre unité en paix avec vous-mêmes et avec les autres, montrant l'exemple de la sagesse et du courage. \ Nous entendons, Majesté, resserrer les liens du Népal et de la France et je compte que notre visite chez vous nous permettra d'avancer rapidement dans ce sens. Cet après-midi même, trois accords ont été signés entre nos gouvernements : accord financier, accord de protection des investissements, accord culturel et des conversations, qui ont eu lieu entre nos ministres, devraient permettre de s'engager sur de futurs accords. J'ai admiré la beauté de votre capitale et si je regrette la brièveté de ma visite qui ne me permettra pas de connaître votre pays dans sa réalité, je ne regrette pas ce passage car les circonstances exigeaient que nous puissions parler rapidement sans plus tarder, ce que nous avons pu faire aujourd'hui.

- Je ressens comme un honneur d'être le premier chef de l'Etat de France à être reçu dans cette ville et par le Souverain de ce pays. Je suis heureux d'avoir pu rencontrer, avec M. le Premier ministre, de nombreux membres de votre gouvernement et d'éminentes personnalités du Népal. Je suis sûr que mes compagnons de voyage ont profité sérieusement de ces contacts en même temps que de la chaleur de votre accueil.

- Et si je lève d'abord mon verre comme il se doit, à la santé et à la prospérité de Sa Majesté le Roi du Népal, je ne saurais oublier la Reine absente, étant auprès de son fils dont la santé vous a donné des inquiétudes et auquel je souhaite un prompt rétablissement. Au-delà de nos personnes, je lève mon verre au bonheur du peuple du Népal et pour vous toutes et tous, mesdames et messieurs, qui vivez avec nous ces instants, je lève mon verre à l'amitié de nos deux peuples.

- Vive le Népal ! Vive la France ! \